



- Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement
- Observatoire des armements

# Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 8 • 3-2015

Lettre d'information parlementaire

**L**e 27 avril va s'ouvrir la 9<sup>e</sup> conférence d'examen du Traité de non-prolifération (TNP). Les enjeux de cette conférence sont importants, même si à l'heure actuelle ils semblent masqués par l'immense forcing des États-Unis pour qu'un accord puisse être signé avec l'Iran. Cette question recouvre — et encore partiellement — un seul des engagements pris en 2010 lors de la 8<sup>e</sup> conférence d'examen.

Nous sommes loin du « respect intégral de ses dispositions par toutes les parties » auquel appelait le document final adopté par consensus. Car en plus

de la non-prolifération, le TNP comporte deux autres piliers : la promotion du nucléaire civil qui fait l'objet d'un large consensus parmi les États membres et le désarmement nucléaire pour lequel, en 2010, « les États dotés d'armes nucléaires ont réitéré l'engagement sans équivoque qu'ils ont pris, en application du principe d'irréversibilité, de parvenir à l'élimination complète de leurs arsenaux nucléaires ».

Or, les États dotés — dont la France — mettent toujours au cœur de leur stratégie militaire la politique de dissuasion nucléaire et ont engagé des programmes de modernisation pour plusieurs décennies... Une situation qu'un nombre grandissant d'États non dotés n'acceptent plus. Tel est aussi le sens de l'« Engagement de l'Autriche » — soutenue par une cinquantaine d'États — à « combler le vide juridique » que représente l'article VI du TNP qui ne prévoit ni délai, ni contrainte dans l'obligation faite aux États dotés de négocier de « bonne foi » un désarmement. Un « vide » que les États dotés récusent, s'accrochant à leur stratégie de pas-à-pas pour mieux conserver leur arsenal nucléaire. Le consensus sera difficile à trouver. Seul l'ouverture de négociations d'un traité d'interdiction permettra d'entrer dans un processus d'élimination des armes nucléaires.

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

**Vers un échec de la conférence d'examen du TNP ?**

Actualité internationale

## ROYAUME-UNI

### Avancée de la transparence

**L**e secrétaire d'État à la défense, Michael Fallon, a le 20 janvier 2015, rendu public l'information, en réponse à une question parlementaire (HCWS210), que tous les sous-marins nucléaires de la classe Vanguard en patrouille emportent maintenant 40 ogives nucléaires et un maximum de huit missiles opérationnels. L'arsenal nucléaire britannique opérationnel est de 120 ogives.

### Élections législatives et force nucléaire

**L**e gouvernement travailliste qui espère bien remporter les élections législatives le 7 mai prochain, a l'intention par la suite de confirmer le renouvellement de la force sous-marine nucléaire. Ce sujet est crucial pour le futur de la dissuasion britannique. Mais le SNP écossais qui devrait remporter de nombreux sièges pourrait bien monnayer son soutien au Labour en échange d'un renoncement à cette modernisation.



## BELGIQUE

### Résolution à propos du TNP

**U**ne proposition de résolution concernant la 9<sup>e</sup> conférence d'examen du Traité de non-prolifération (TNP) de 2015 a été déposée le 23 février 2015 par les députés Kattrin Jadin, Richard Miller et Jean-Jacques Flahaux (membres du Mouvement réformateur — MR). Parmi les 13 points qu'elle comporte, il est demandé « au gouvernement en concertation avec les autres États membres de l'Union européenne de favoriser, par des mesures concrètes, l'objectif inclus dans l'article VI du TNP, à savoir l'élimination de l'ensemble des armes nucléaires à travers un processus multilatéral vérifiable, transparent et irréversible, menant à un monde sans armes nucléaires ; et favoriser les mesures visant à réduire les degrés d'alerte des armes nucléaires et leur usage accidentel ». L'intégralité est à lire sur :

<http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/54/0901/54K0901001.pdf>

### Projet de loi contre les armes nucléaires tactiques de l'Otan

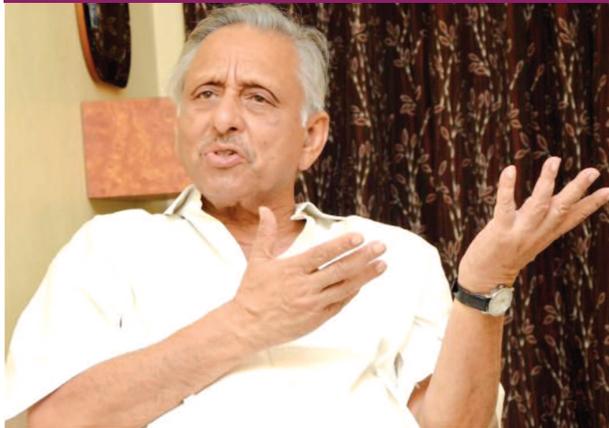
**L**e député Benoit Hellings (Écolo), vice-président de la commission de la défense et son collègue Wouter De Vriendt ont introduit un débat au



## Question à...

### M. Mani Shankar Aiyar,

membre du Rajya Sabha, la chambre haute du Parlement, Parti du Congrès national indien et co-président du PNND



L'Inde a participé aux trois conférences sur l'impact humanitaire des armes nucléaires (Oslo, Nayarit et Vienne). Comment s'est déroulé le processus ? Le Parlement a-t-il été consulté par le gouvernement ?

Personnellement, je suis contre toute arme nucléaire. Je ne sais pas si le gouvernement de l'Inde a particulièrement recherché l'avis des parlementaires concernant sa participation aux conférences sur l'impact des armes nucléaires à Oslo (2013), Nayarit (2014) ou à Vienne (2014).

Cependant, j'ai écrit au gouvernement à différents niveaux, exhortant la participation de notre pays. Ces efforts, entre autres, ont contribué à amener les pouvoirs publics à confirmer sa participation pour Oslo, puis au deux conférences suivantes.

J'ai également déposé une question au Parlement en décembre 2014 concernant la participation de l'Inde à Vienne et la ministre des affaires étrangères, Madame Sushma Swaraj, confirma cette action.

Il n'y a eu aucune autre communication du gouvernement sur ce sujet. La ministre n'a fait que réitérer les déclarations de l'Inde lors des trois conférences humanitaires.

Dans la volonté de mesurer la réflexion du gouvernement, j'ai aussi demandé si la participation à ces conférences allait aider l'Inde à devenir un membre du Groupe des fournisseurs nucléaires. La ministre a répondu que cette question n'avait pas de rapport. Elle a précisé, que ce groupe faisait partie du système international du régime de contrôle des exportations de diverses technologies nucléaires et la volonté de l'Inde de devenir membre de ce groupe, est distincte des efforts de l'Inde pour parvenir à un monde sans armes nucléaires.

sein de la Chambre des Représentants avec le dépôt d'une proposition de loi visant à interdire le stationnement d'armes nucléaires de l'Otan entreposées en Belgique. Leur proposition vise à ce que la question du renouvellement des armes nucléaires n'échappe pas au contrôle démocratique.

<http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/54/0185/54K0185001.pdf>

## ALGÉRIE

### Présidence de la conférence d'examen du TNP

L'ambassadeur algérien Taous Ferroukhi présidera la 9<sup>e</sup> conférence d'examen du Traité de non-prolifération. Le ministre des affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a indiqué que l'intérêt de son pays pour les questions de désarmement et de non-prolifération des armes de destruction massive « découle de sa lutte de libération nationale et des épreuves qui ont été infligées au peuple algérien y compris les essais nucléaires français qui ont eu lieu en Algérie ».

## FRANCE

### Assemblée nationale : séminaire restreint sur la dissuasion nucléaire

Le 5 mars 2015, un séminaire restreint et informel à l'Assemblée nationale sous la présidence de Madame Danielle Auroi, présidente de la commission des affaires européennes, membre de la commission de la défense nationale et des forces armées, a accueilli l'expert américain Ward Wilson pour présenter ses thèses (voir présentation de son ouvrage en dernière page).



De gauche à droite : Jean-Marie Collin, Danielle Auroi et Ward Wilson

L'objectif était d'apporter de nouveaux éléments de réflexions pour accroître le débat et la réflexion sur le désarmement nucléaire. Pour Ward Wilson, « il est crucial de sortir de cette pensée unique qui fait de l'arme nucléaire, l'alpha et l'oméga de la défense d'un État, lui conférant puissance, capacité d'action et protection du territoire. Nous devons apprendre de notre passé, non pas au regard des mythes qui ont été créés pour favoriser l'essor de la dissuasion nucléaire, mais selon la réalité de l'histoire. Si la dissuasion est l'ultime protection, alors pourquoi l'histoire des puissances nucléaires depuis 1945 recèle-t-elle autant d'exemples démontrant le contraire ? »

Ce séminaire — à l'initiative du PNND — a vu la participation de représentants du ministère de la défense et des affaires étrangères, de parlementaires et de leurs assistants, de généraux (2S) et d'amiraux (2S)... Les échanges et les interrogations furent nombreux.

## M<sup>me</sup> Édith GUEUGNEAU,

députée de Saône-et-Loire, apparentée socialiste, républicain et citoyen,  
membre de la commission de la défense nationale et des forces armées



La loi de programmation militaire 2014-2019 doit être révisée au mois de juin 2015. En raison des problématiques budgétaires et du contexte sécuritaire, ne pensez-vous pas qu'il serait utile de repenser le poids budgétaire et le rôle de certain item de la défense, notamment celui de la dissuasion nucléaire ?

Je pense en effet que le contexte issu des événements terribles du mois de janvier nous invite à repenser les modalités de la menace. Celle-ci me semble en effet plus proche de nous et revêt des formes diverses. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des jeunes qui quittent la France pour partir combattre et s'entraîner dans des pays comme la Syrie. Notre réponse doit d'abord permettre à ces jeunes de ne pas décrocher et de pouvoir s'intégrer pour ne pas céder aux sirènes du fondamentalisme. Nous devons d'abord agir là où ces combattants du désespoir sont formés.

Pour ce qui concerne la dissuasion nucléaire, je pense que dans un premier temps, le point d'entrée de la réflexion afin d'envisager des économies pourrait être celui de la composante sous-marine. Si la suppression de la composante aéroportée suscite des débats passionnés actuellement, rien n'empêche de se poser certaines questions. Est-il nécessaire d'avoir toujours un sous-marin en mer, prêt à tirer ? Voilà une question intéressante.

En tout état de cause, pour être plus efficace, cette redistribution des cartes au sein du budget de la défense doit aussi se concevoir dans une stratégie à l'échelle européenne.

Le président a indiqué dans son discours d'Istres, sur la dissuasion nucléaire, que « le débat est légitime ». Pour autant à deux mois de la conférence du traité de non-prolifération nucléaire, où la France doit annoncer un plan d'action, ne pensez-vous pas qu'il serait opportun au sein de votre commission d'avoir un vrai débat sur cette conférence et l'action de la France ?

La question de la dissuasion nucléaire est complexe et elle obéit à des équilibres délicats. Je me félicite que le Président de la République dans son discours d'Istres ait reconnu la légitimité du débat. J'y vois là une preuve de maturité et de très fine compréhension des enjeux actuels.

Dans le débat actuel, le Parlement a, bien entendu, son opinion à donner et la bonne information des parlementaires doit être garantie. Depuis 2012, la Présidente de la commission de la défense s'est portée garante alors qu'auparavant le sujet était plutôt « mis sous le tapis » comme tabou. Il est vrai que la répartition des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif favorise cette situation...

Pour autant, et comme en témoigne votre audition devant la commission, l'état d'esprit évolue à l'unisson des préoccupations de la société civile qui se fait, et c'est tant mieux, de plus en plus exigeante sur cette question. Je salue cette évolution qui doit nous permettre de continuer à porter le débat pour le faire exister comme il le mérite c'est-à-dire, comme un réel débat de société.

## La dissuasion nucléaire en bref...

### La sécurité de la dissuasion en question

Après que des drones aient survolé à plusieurs reprises et sans aucune contraintes le site stratégique (26 & 27 janvier) de l'île Longue, des survols (7 mars) ont eu lieu du Centre de transmissions de la marine nationale (à Sainte-Assise, 77). Enfin, en toute impunité des gravats ont été déversés sur les accès à la Base aéronavale de Landivisiau (BAN) en Bretagne. Il est troublant de voir à quel point ces sanctuaires de la défense sont en proie à de si nombreux problèmes de sécurité...

### Le plan de la France pour « un monde plus sûr »

À la Conférence du désarmement, le 26 février dernier, Louis Riquet, représentant permanent adjoint de la France, a expliqué le « projet de traité ambitieux, réaliste et vérifiable » sur l'arrêt définitif de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires, présenté à Istres par le président François Hollande. Ce plan est défini comme « ambitieux » car son « objectif est de contribuer au désarmement nucléaire et à la maîtrise des armements » grâce à « l'arrêt définitif de la production de matières fissiles » et il est « réaliste, car ce traité doit être centré sur la question de la production future de matières fissiles ». Or, ce futur traité — s'il entre en vigueur un jour — ne sera en réalité qu'un simple traité de

régulation des matières fissiles pour les puissances nucléaires officielles et non pas d'élimination, car il ne prend pas en compte les matières déjà produites... Il induira donc une nouvelle discrimination entre les États. Si ce plan incluait un processus d'élimination des stocks existants, alors la route vers le désarmement nucléaire serait assurée.

<http://www.delegfrance-cd-geneve.org/Conference-du-desarmement-2015-855>

### Du côté de la société civile...

## Le Peace Boat en France

Le Peace Boat est une ONG internationale qui organise des voyages autour du monde pour promouvoir la paix et favoriser les échanges entre les peuples. Des Hibakusha — les survivants des explosions atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki — accompagnent cette croisière qui sera de passage en France le 23 mai à Gonfreville-l'Orcher (76). Cette ville, membre de Maires pour la paix France (AFCDRP — <http://afcdrp.com/>) depuis 1998, organise une conférence avec ces Hibakushas et des rencontres avec des scolaires, dont des enfants des villes de Grigny et de Bezons.

## Quelle politique de la France en faveur du désarmement nucléaire ?

Lors de la troisième conférence humanitaire sur les armes nucléaires organisée par l'Autriche (8 & 9 décembre 2014), avec la participation de 158 États, l'Autriche a indiqué son engagement « à identifier et à prendre des mesures efficaces pour combler le vide juridique pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires » et « à coopérer avec toutes les parties prenantes pour atteindre cet objectif ». Depuis, cet « Engagement de l'Autriche » a été mentionné par de nombreux États à la Conférence du désarmement de l'ONU et endossé par une cinquantaine d'États dont : l'Irlande, le Brésil, le Mexique, l'Égypte...

La France n'a pas participé à cette conférence de Vienne. Mais le président Hollande, dans son discours à Istres, a indiqué qu'il partage l'objectif de « l'élimination totale des armes nucléaires ». M/Mme le Député ; M/Mme le Sénateur demande au ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui expliquer en quoi cet engagement est incompatible avec la politique de la France en matière de désarmement nucléaire ?



## Quel dimensionnement pour l'arsenal nucléaire de la France ?

Le Président de la République, dans son discours à Istres, a indiqué que la France disposait d'un arsenal nucléaire opérationnel de 300 armes. La composante sous-marine dispose de 16 missiles par SNLE en patrouille et un nombre maximum de 96 ogives. À cela s'ajoutent encore les Forces aériennes stratégiques dotées de 54 missiles nucléaires.

Dans le même temps, le Royaume-Uni affirme ne disposer que d'un SNLE en patrouille avec un maximum de 40 ogives et de 8 missiles pour assurer sa force de dissuasion nucléaire.

M/Mme le Député ; M/Mme le Sénateur demande au ministre de la Défense de bien vouloir lui expliquer les raisons qui font que Londres assure sa sécurité avec deux fois moins d'armes et de missiles nucléaires sur son sous-marin, que la France ?



L'Observatoire des armements et le PNND France sont membres du comité de pilotage d'ICAN France - Campagne internationale pour l'Abolition des armes nucléaires débutée en 2007 et présente dans 93 pays. Elle regroupe en France 64 organisations partenaires.

Pour en savoir plus : [www.icanfrance.org](http://www.icanfrance.org) et [www.icanw.org](http://www.icanw.org).



Le réseau des **Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit

plus de 800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment des conférences, des newsletters, des séminaires et des contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PNND : [www.pnnd.org](http://www.pnnd.org)

CONTACT : Jean-Marie Collin, directeur France PNND, [jeanmarie@pnnd.org](mailto:jeanmarie@pnnd.org) • 06 37 94 62 41



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *La Lettre de Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE : [www.obsarm.org](http://www.obsarm.org)

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur, [patricebouveret@obsarm.org](mailto:patricebouveret@obsarm.org) • 04 78 36 93 03



## Armes nucléaires : et si elles ne servaient à rien ? 5 mythes à déconstruire

Et si les « preuves », avancées par les partisans de la bombe, n'en n'étaient pas ? Et s'il ne s'agissait que de théories et d'hypothèses dénuées de fondement ? Et si la soi-disante efficacité de la dissuasion nucléaire ne reposait que sur des mythes ?

Patiemment et de manière très didactique, Ward Wilson passe au peigne fin le déroulement des principales crises nucléaires.

Son réquisitoire secoue notre pensée sur l'armement et la dissuasion nucléaires, ébranle le discours officiel... Étonnant et édifiant.

Éd. Grip, Bruxelles, mars 2015, 165 pages, 14,90 €

<http://www.grip.org/fr/node/1561#sthash.7jBDwVtQ.dpuf>

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@jmc\_nonukes